

Blog Mélenec actualités et politique

ANNE de BRETAGNE, héroïne des BRETONS.
Conférence du dr Mélenec à Paris, le 9 avril 2015.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

La censure française des droits de l'homme ne laissera rien passer de cette information, comme elle n'a pas reproduit une seule ligne du Livre Bleu de la Bretagne : *diffusez-la, donc.*

La conférence aura lieu à la Mairie du 7ème arrondissement de Paris, au 116 rue de Grenelle, métros Solférino et Varenne, sous la présidence de Didier BEOUTIS, président de la société littéraire et artistique.

Au cours de cette conférence, une légende sinistre et honteuse, colportée en Bretagne comme en France, sera brisée en morceaux : La Duchesse Anne n'est pas celle qui a apporté la Bretagne dans l'escarcelle malhonnête de la France, mais la souveraine altière qui, jusqu'à son dernier souffle – je répète, pour que cela soit bien compris : jusqu'à son lit de mort -, tentera par tous les moyens de sauver son pays des griffes de la France.

La conférence durera une heure (de 18 heures à 19 heures). Elle sera suivie d'un débat libre, de 19 heures à 19 heures 45, au cours duquel toutes les questions pourront être posées, préférence étant donnée à celles qui ont été occultées par les médias, en particulier sur les massacres français en Bretagne, en 1675 (révolte des Bonnets rouges) et de 1793 – 1794 à Nantes et en Loire Atlantique, massacres jamais évoqués par les « politiques » « bretons », jamais regrettés par le pays autoproclamé des droits de l'homme.

PRESENTATION.

ANNE DE BRETAGNE, reine des Romains, deux fois reine de France, avant tout Duchesse de Bretagne, et héroïne des Bretons, est la Jeanne d'Arc de la Bretagne. Elle est connue dans le monde entier, en dépit de l'occultation complète de l'histoire

de la Bretagne, comme l'un des symboles mondiaux de la lutte des peuples pour leur Liberté.

@@

Anne de Bretagne, reine de France ? Bien plus que cela. Née en 1477, élevée à la cour splendide de Nantes, descendante des rois et ducs de Bretagne, des rois d'Ecosse, d'Angleterre, de France, de Navarre, d'Aragon, de Castille, fiancée très jeune aux fils des grands souverains d'Europe, elle monte sur le trône de Bretagne à la mort de son père, en 1488, alors que le Duché est envahi par les armées françaises, et que les armées nationales bretonnes sont détruites à Saint-Aubin-du-Cormier. La Bretagne est alors l'une des principales puissances européennes. La jeune Duchesse, âgée de 12 ans, est couronnée à Rennes en 1489. Toute la Bretagne lui prête serment. L'Europe se range aux côtés de la Bretagne, pas un seul pays ne soutient les Français.

Mariée en 1490 à Maximilien d'Autriche, roi des Romains, futur empereur du Saint Empire, afin de mettre le Duché à l'abri de la France, elle se voit contrainte, l'année suivante, pour sauver son duché, d'épouser son ennemi mortel, le roi Charles VIII de France, fils de Louis XI, qui a envahi ses Etats pour la troisième fois. C'est le début de la mise à mort du Duché Souverain. Huit ans plus tard, en 1499, Charles VIII étant décédé quelques mois plus tôt, elle épouse son successeur Louis XII. Ce prince est son parent ; il a glorieusement servi contre *dans les armées bretonnes, contre les armées françaises*, lors des invasions françaises de 1488. Anne négocie avec lui un traité qui rétablit le duché souverain dans ses droits, **et garantit ad vitam aeternam l'indépendance du pays**, en stipulant que la Bretagne aura à jamais son propre souverain et ses propres institutions, « sans que les rois de France puissent rien y redire » (janvier 1499).

Mais la France veille. *Sur son lit de mort*, Anne négocie encore pour marier ses filles à des princes étrangers, **ne voulant en aucun cas que la Bretagne soit réunie à la France, ce qui sera le combat intransigeant de sa vie, sa raison d'être**. En janvier 1514, lorsqu'elle rend l'âme, à 37 ans, ses deux filles sont mineures. Elevées à la cour de France, comme filles du roi défunt Louis XII, inconscientes de la spoliation monstrueuse dont elles sont victimes, elles sont dépouillées de leur immense fortune par François Ier, spécialiste en malversations, qui a succédé sur le trône de France au roi Louis XII, en janvier 1515.

En 1532, à Vannes, la Bretagne est annexée contre son gré, par un acte déguisé en traité. Le roi François Ier s'est transporté sur les lieux, pour surveiller de près la monstrueuse opération; il est à proximité, au château ducal de Suscinio, avec son armée et sa cour, prêt à intervenir en cas de résistance. La Bretagne, sous ferme domination française depuis la mort de la Duchesse, 17 ans auparavant, est contrainte

de plier, ce dont ce peuple hypersusceptible, à la fierté si ombrageuse, n'a pas l'habitude; elle n'a plus ni institutions, ni armée. Le canon dans le dos, force est de faire semblant d'accepter cette prétendue « réunion », **en attendant des temps meilleurs.**

L'histoire est écrite par le vainqueur, toujours à son avantage. Le cas de la France et de la Bretagne est un cas d'école, qui pourrait être enseigné partout. Anne de Bretagne a été vilipendée par nombre d'historiens français, en particulier Michelet, qui lui rendait au moins cette justice de reconnaître qu'elle ne pensait qu'à son pays, **mieux, qu'elle était atteinte d'une monomanie, qui portait un nom : la Bretagne.** On sait aujourd'hui qu'elle fut une personnalité très exceptionnelle, comme il en est peu dans l'histoire des Nations. Elle n'est pas seulement l'héroïne adulée des Bretons ; elle est entrée dans la légende ; elle est un symbole pour tous, elle appartient au patrimoine de l'humanité. D'une rigueur intellectuelle intransigeante, elle fut aussi, honnête à l'égard de la France et de son mari Louis XII, avec qui elle avait renégocié l'indépendance définitive de la Bretagne. Duchesse adulée, elle fut aussi une très grande reine; au point qu'elle est considérée par Brantôme comme l'égale de Blanche de Castille, la mère de Saint Louis, dont la réputation a traversé les siècles, comme un modèle.

LE CONFERENCIER. Louis Mélenec, universitaire, auteur de nombreux ouvrages et articles, docteur en droit et en médecine, historien diplômé par la Sorbonne, ex-consultant près le médiateur de la république, a étudié l'histoire bretonne pendant quarante ans, et est considéré comme l'un des auteurs les mieux informés de cette période de conflit violent avec la France, période méconnue, occultée et largement falsifiée avant ses travaux. Il a démontré, notamment, que **la prétendue « réunion » de la Bretagne à la France, en 1532, est la suite de longues malversations calculées, en aucun cas d'un traité librement consenti,** comme on l'a enseigné partout jusqu'à ces dernières années et, hélas, comme l'ont cru les Bretons.

LE LIVRE BLEU DE LA BRETAGNE. L'ANNEXION DE LA BRETAGNE PAR LA FRANCE EN 1532.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Bretagne, et aux conflits qui ont opposé ce pays à son voisin de l'est, le royaume de France, du 6ème siècle à nos jours, peuvent s'informer du sujet par Google, en tapant les simples mots :

Livre bleu de la Bretagne.

Ce livre, très bref (98 pages) est offert en téléchargement gratuit par vingt sites. Il n'a donné lieu à aucune analyse de la presse française, ni des médias bretons

« subventionnés » (comme on les désigne, par pudeur et par euphémisme), mais a été téléchargé plus de 150 000 fois, l'information se faisant désormais par Internet, non par la presse contrôlée et maîtrisée. C'est un véritable petit traité des relations brito-françaises, rédigé par un universitaire strict, peu enclin à manipuler la vérité.

La mécanique infernale par laquelle la Bretagne a été annexée par la France est « désossée » en détail dans la conférence faite par Louis Mélenec à Vannes en 2006, « perdue » par un média breton, puis retrouvée et sauvée des eaux. Taper dans Google :

Mélenec 1532

On lira aussi, avec une certaine stupeur certainement, **le portrait-flash de nos éminents politiques « bretons »**, tous héroïques et monumentaux, de véritables géants, en utilisant le lien ci-après :

<http://blog-louis-melenec.fr/2014/07/31/1997-au-cours-dune-conference-historique-au-senat-un-breton>

Bonne lecture, bonne audition.

Le bon docteur MELENNEC, qui souligne qu'il ne confond en aucun cas le peuple français, et le gouvernement de la France : au premier, une grande sympathie agissante; au second, comme tout le monde : le mépris.